



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 13 juillet 2023

### - Matériel roulant -

## Optimiser les coûts et mutualiser les moyens : les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie installent officiellement la Société Publique Interrégionale pour les Investissements dans les Transports (la SPIIT)

L'assemblée générale constitutive et le premier Conseil d'administration en vue de la création de la Société Publique Interrégionale pour les Investissements dans les Transports (SPIIT) se sont tenus lundi 10 juillet à Bordeaux. Renaud Lagrave a été élu président de la SPIIT, Jean-Luc Gibelin, vice-président, et Cécile Bichon nommée directrice Générale.

#### **Alain Rousset - président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine :**

« Désormais propriétaire des matériels roulants ferroviaires, la Région Nouvelle-Aquitaine doit assurer une véritable gestion patrimoniale de ces actifs, sur l'ensemble du cycle de vie. Pour ce faire, elle a décidé de créer cette Société Publique Locale avec la Région Occitanie. Cette société vise à piloter techniquement et à financer les investissements relatifs au matériel roulant ferroviaire. Constituer ainsi une ingénierie technique régionale dédiée permet notamment d'assurer pleinement notre rôle de propriétaire, d'être force de propositions pour la maintenance et d'innovations technologiques en vue d'accélérer la décarbonation des TER. Cela permet également de lisser les investissements dans le temps. Et pourquoi pas accueillir ultérieurement d'autres Régions. »

#### **Carole Delga - présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :**

« Cette société commune nous permettra désormais d'être pleinement décisionnaires pour tout ce qui concerne l'acquisition et la maintenance de nos trains régionaux. Et de peser sur les choix industriels au bénéfice de nos territoires. En effet, nous financions déjà à 100% l'achat de rames et leur entretien, sans pour autant avoir la main sur le choix des prestataires ou les calendriers. En mutualisant les moyens entre nos deux Régions, nous pourrions également optimiser les coûts et rationaliser nos investissements pour des trains plus modernes, plus confortables et de plus grande capacité, toujours au bénéfice des conditions de voyage des usagers. »

#### **Focus sur la SPIIT : Société Publique Interrégionale pour les investissements dans les transports**

Désormais propriétaires des matériels roulants ferroviaires, **les Régions doivent assumer elles-mêmes certaines charges, dont la gestion patrimoniale de leur matériel sur l'ensemble du cycle de vie.**

Pour ce faire, après différents échanges, les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont décidé de **créer une société publique locale** dans une logique d'**optimisation** des coûts et de **mutualisation** des moyens d'ingénierie. En effet, les 2 Régions, qui viennent d'engager la reprise de propriété de leur matériel roulant, sont toutes deux engagées dans un programme d'investissement important. De plus, leurs **parcs de matériels** présentent des **caractéristiques proches**.

